



**FORMATION  
COMPÉTENCE**

TARIF :  
PAR PERSONNE  
**390 € HT**  
468 € TTC

**ANIMATEURS**  
Professionnels du  
secteur CHR  
spécialisés en droit  
social.

**METHODE**  
Pédagogie active et  
participative : mise  
en situation sur un  
établissement.

## PROGRAMME DROIT SOCIAL

# LES OBLIGATIONS SOCIALES DE L'EXPLOITANT CHR

## LES POINTS ESSENTIELS

**PUBLIC ET OBJECTIFS :** La formation s'adresse à tout chef d'entreprise ayant une activité liée au secteur professionnel CHR.

**PRE REQUIS :** Aucun

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Appliquer la réglementation à l'embauche d'un salarié (DPAE, médecine du travail).
- Connaître les caractéristiques essentielles et avantages des différents contrats de travail.
- Mettre en place des outils simples et efficaces pour appliquer la réglementation : (feuilles d'heures, convention collective à disposition, affichages obligatoires, tenue du registre du personnel...).
- Mettre en œuvre les actions essentielles pour assurer la santé et la sécurité de ses salariés.
- Mieux gérer un contrôle : liste des documents à présenter.

## FORMATION 1 JOUR

INTER ET INTRA ENTREPRISES - 7 HEURES - 6 A 12 PARTICIPANTS

### ■ DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES

### ■ LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL

LES DUREES MAXIMALES DU TRAVAIL

DECOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL

LES HEURES SUPPLEMENTAIRES, REPOS HEBDOMADAIRE

LE TEMPS D'HABILLEMENT ET DE DESHABILLEMENT

### ■ LES JOURS FERIES

LES 6 JOURS FERIES GARANTIS, LES 4 AUTRES JOURS FERIES, LE 1<sup>ER</sup> MAI

### ■ LE TRAVAIL DE NUIT

### ■ LES CONTRATS DE TRAVAIL EN CHR

FORMALITES D'EMBAUCHE

PERIODE D'ESSAI DES CDD ET CDI, ESSAI PROFESSIONNEL

REMUNERATION, GRILLE DES SALAIRES CONVENTIONNELS

LES CONTRATS DE TRAVAIL

LES APPRENTIS, LES MINEURS, LES MAJEURS, LES STAGIAIRES

LES AVANTAGES EN NOURRITURE

### ■ LES CONGES

CONGES PAYES, CONGES POUR EVENEMENTS FAMILIAUX

### ■ LES ABSENCES

MALADIE, ACCIDENT DU TRAVAIL

### ■ REGISTRE UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES

### ■ PREVOYANCE ET FRAIS DE SANTE

### ■ LES TRAVAILLEURS ETRANGERS HCR

### ■ DOCUMENTS A FOURNIR LORS DU DEPART DU SALARIE

### ■ LES AFFICHAGES OBLIGATOIRES

**VALIDATION DE LA FORMATION :** Remise d'une attestation de formation

